

## Question écrite au Conseil municipal

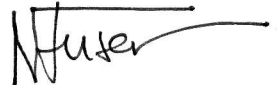
Posée par : Pascal Coudray, Président de la Cogest

Titre : Projet de densification du centre du village

Date : 21 octobre 2013

Réception par le Bureau le : 21 octobre 2013

Visa du Bureau :



---

Monsieur le Président,

Je me réfère à l'appel d'offres concernant le projet de Densification du centre du village paru dans le bulletin officiel et sur le site SIMAP du 9 août 2013.

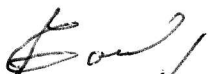
Par souci de clarification, en tant que Président de la Commission de gestion, et conformément à l'art. 13 al. 6 du Règlement du Conseil général, je demande au Conseil municipal :

- 1. De communiquer la date à laquelle le projet modifié a été formellement accepté par le Canton**
- 2. D'obtenir une confirmation officielle du Canton comme quoi le projet modifié ne nécessitait pas une nouvelle mise à l'enquête publique**
- 3. De confirmer que le projet modifié n'a pas de conséquence sur le crédit d'engagement et d'emprunt de Fr. 11'422'364.- accepté par le Conseil général en séance plénière du 17 décembre 2012.**

Exceptionnellement je sollicite le Conseil municipal pour une réponse écrite avant le dépôt du rapport de la Cogest sur le budget 2014, soit pour le vendredi 15 novembre 2013 au plus tard.

Je vous remercie d'avance de votre compréhension.

Le dépositaire :



Pascal Coudray  
Président de la Cogest